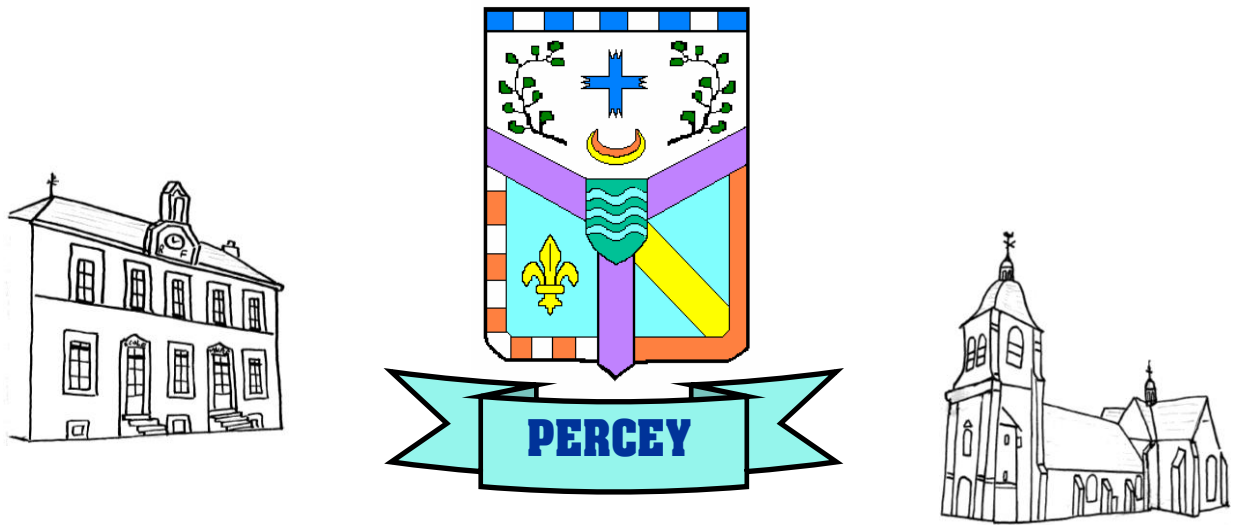


LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Photo de classe – Quelques perles
- Association pour la sauvegarde de l'église
- Histoire de Percey
- Recette
- Etat civil - Infos pratiques

Août 2013 - N° 17



LE MOT DU MAIRE

Déjà le dix-septième numéro du perciquois depuis sa création en 2008. Certains diront *seulement* ou *enfin* et d'autres ne l'ouvriront pas. Le principal n'est pas de plaire à tous, c'est simplement d'exister, de regarder devant soi et d'avancer, mais aussi de se retourner pour constater le passé.

Dans ce nouveau numéro de votre périodique, une grande partie sera consacrée aux festivités de notre commune. Cette année 2013 marque les 30 ans d'existence du comité des fêtes - club de l'espérance. Créé en 1983 à l'initiative d'un groupe présidé par Jeannine DURAND, c'est Maurice JAMBON qui depuis 2008 en a pris la présidence.

Certains se souviendront peut être des fêtes du 15 août des années 50, *la fête du port*, organisées par les commerçants du village. Chaque génération de Perciquois a pu se divertir par le passé, il est important et nécessaire que cela perdure.

Ce qui est moins festif, c'est quelque fois la cohabitation avec nos amis les bêtes. La prolifération des chats est intolérable. Il existe des moyens de régulation : la stérilisation des femelles et la castration des mâles. Chacun devant être responsable de ses animaux. De même, la pollution sonore nocturne du fait des aboiements des chiens devient extrêmement pénible. Il serait bon de penser à ceux qui travaillent et qui se lèvent très tôt, aux enfants, aux personnes âgées. Il existe une législation concernant ce type de nuisance. Un animal n'est pas un objet décoratif. Il faut s'en occuper et ne pas le laisser livré à lui-même. Nous habitons dans un village tranquille, essayons de vivre en bon voisinage

Depuis début avril vous avez pu rencontrer un nouvel employé communal. Habitant dans le village, Franck Kohl a bénéficié d'un contrat aidé entre l'état et la commune. C'est le troisième jeune Perciquois qui profite de notre soutien. Nous espérons que cette année de participation réciproque lui sera bénéfique et lui permettra de démarrer dans la vie active.

Vous n'êtes pas sans ignorer que vos ordures ménagères sont collectées au porte à porte. Je tiens à vous rappeler l'obligation pour tout un chacun d'utiliser un bac afin de présenter ses déchets à la collecte. Un container situé près de l'église est mis à la disposition des résidents secondaires qui ne sont pas présents le jour du ramassage. Attention, il est envisageable que les sacs déposés à même le sol ne soient plus ramassés.

Enfin, quelques nouvelles de nos deux championnes perciquoises. Julie Piroëlle s'est classée 3ème aux championnats de France du lancé du marteau et Claire Bernard 10ème aux championnats de France de tir à la carabine. Chacune bien entendu dans sa catégorie d'âge. Nous pouvons les féliciter et leur prodiguer tous nos encouragements

Je vous laisse parcourir votre périodique et vous souhaite de passer un agréable moment.

Daniel BOUCHERON

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL

Réunion du conseil municipal du 06 juin 2013

Convention ATESAT :

Rappel aux conseillers municipaux : La convention ATESAT (Assistance Technique de l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarités et d'Aménagement du Territoire) est arrivée à échéance au 1^{er} janvier 2013. Présentation du projet de convention avec la D.D.T. de l'Yonne. La mission de base est retenue.

Composition du Conseil Communautaire du Florentinois :

La répartition du futur périmètre sera la suivante :

- Nombre de communes : 15
(Beugnon, Butteaux, Chailley, Chéu, Germigny, Jaulges, Lasson, Neuvy-Sautour, Percey, Saint-Florentin, Sormery, Soumaintrain, Turny, Vergigny, Villiers-Vineux)
- Nombre d'habitants : 11 998
- Nombre de sièges : 32
- Nombre maximum de vice-présidents : 6

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide que :

- cette nouvelle représentation sera appliquée au titre du renouvellement des conseils municipaux en mars 2014
- son choix concernant le nombre de délégués est fixé à 32
- les communes ne disposant que d'un délégué devront désigner un suppléant

Dissolution du CPI (centre de première intervention) :

Suite à un appel à candidature infructueux, à un manque de bénévoles et de plus, les sapeurs actuels n'ayant plus l'aptitude médicale, le CPI de Percey ne peut fonctionner dans de bonnes conditions et donc ne peut plus apporter son aide de proximité. La dissolution du Centre de Première Intervention (CPI) est donc prononcée à compter du 1er juillet 2013.

Mise en place d'un nouveau « stop » :

Pour des raisons de sécurité il est envisagé de poser un panneau « STOP » au croisement de la rue Albert Joly et de la Petite Rue, afin de diminuer la vitesse des véhicules au centre de village et plus particulièrement devant l'école.

La décision est prise de faire étudier le projet de mise en sécurité de ce carrefour par la DDT via la convention ATESAT ou par les services du Conseil Général.

Achat de matériel communal :

Présentation des devis des entreprises LANGE et Garage LEMONNIER, contactées pour l'achat d'une tondeuse et d'un souffleur. Le devis du garage LEMONNIER est retenu pour lesdits achats.

Location de la salle des fêtes :

La période de chauffage étant plus longue depuis quelques années, modification des périodes de location été et hiver :

Période d'été : du 15 mai au 14 octobre / Période d'hiver : du 15 octobre au 14 mai.

Revoir la question lors d'un prochain conseil. Il serait souhaitable d'étudier la possibilité de distinguer les tarifs de location de la salle, des frais de chauffage afin de permettre d'ajuster l'utilisation du chauffage à la météo du moment.

Eclairage public rue Albert Joly :

L'appel d'offre effectué par le SIER de la région de Flogny la Chapelle ayant pris un retard conséquent, Monsieur le Maire propose de faire effectuer des travaux d'éclairage public Rue Albert Joly face au numéro 10 sans passer par l'intermédiaire du SIER.

Un devis de l'entreprise DRTP d'un montant de 437,80 € HT nous est parvenu.

Le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux.

Informations diverses :

- Présentation du rapport « phase 2 » du Plan de Zonage de l'Assainissement établi par la société ASTRAL. Ce rapport est à la disposition du public en mairie.
- Présentation du compte-rendu du bilan des inondations de mai 2013, établi par le SIRTAVA. Ce compte-rendu est à la disposition du public en mairie.
- La commission des chemins se réunira le samedi 29 juin à 8h30.
- Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'une équipe de bénévoles a réalisé une plateforme en concassé au long de la salle des fêtes. Ces mêmes bénévoles se proposent, afin d'augmenter la capacité du parking de la salle des fêtes de modifier l'emplacement du portail.

Réunion Conseil Municipal du 23 juillet 2013

Convention de participation aux charges de l'école maternelle :

Lecture et approbation de la convention.

Redevance occupation du domaine public :

- **E.R.D.F. :** Montant de la redevance 193,00 € pour l'année 2013
- **FRANCE TELECOM :** Montant de la redevance 227,38 € pour l'année 2013

Décision modificative :

Suite à une erreur d'affectation et à la demande du Trésor Public, modification d'affectation dans certains chapitres du budget.

Devis travaux :

- Consolidation de la porte du local « pompiers » : Suite à la dissolution du CPI de Percy, le local des « pompiers » sera dorénavant utilisé par les employés municipaux afin de stocker du matériel. Il s'avère nécessaire d'effectuer des aménagements sur la porte de ce local. Un devis a été demandé à l'entreprise BOUCHERON Menuiserie, rajout d'un verrou et remplissage des parties hautes par du plexiglas. Il s'élève à la somme de 620,73 € TTC. La fourniture et la pose du verrou : Entreprise BOUCHERON. Achat du plexiglas par la commune et pose par les employés municipaux.
- Nettoyage de la parcelle en ZA : Devis de l'entreprise Plaines et Forêts concernant le broyage des souches et de la végétation existante, s'élève à 1 650,48 € TTC. Le conseil demande de contacter deux autres entreprises (FENARD et PETIT) afin de faire établir des devis comparatifs.
- Installation du point lumineux face au n°10 de la rue Albert Joly a été effectuée.
- Convention avec le SIER : le Conseil Municipal à l'unanimité refuse d'effectuer les travaux de la Ruelle Berton dont le coût s'élève à près de 7 600 €. Cependant, une solution palliative, pour l'éclairage de cette ruelle, sera d'effectuer la pose d'un point lumineux à l'angle de la rue Albert Joly et de la ruelle Berton.

- Présentation et approbation de la convention de mandat entre le SIER et la commune concernant le remplacement de 6 points lumineux et la création d'un nouveau point lumineux à l'angle de la rue Albert Joly et de la ruelle Berton.

Dénomination du square de la mairie :

A l'occasion du 30^e anniversaire de la création du Comité des Fêtes/Club de l'Espérance, et pour remercier sa fondatrice, Maire de la commune pendant 30 ans, Monsieur le Maire propose de baptiser le square se trouvant à côté de la mairie/école, du nom de Jeannine DURAND.

Informations diverses :

- La Commission des chemins réunie le 29 juin 2013 à 8h30 s'est rendue sur le chemin des communaux en limite des Croûtes. Il a été constaté que ce chemin sur le finage de Percey est dans un état correct. La continuité sur les communes des Croûtes et de Flogny se trouve dans un état « délicat ».
- La Commission s'est également rendue sur le chemin reliant la route des Croûtes au chemin des Tierces. Il serait nécessaire de buser le fossé traversant ce chemin et de remblayer une partie du chemin. De fait, il est convenu de contacter les entreprises FORTINI et MANSANTI TP pour étudier le problème d'un point de vue technique et d'établir un devis.
- Monsieur MAUREY demande à ce qu'un curage du siphon se trouvant entre la RD905 et l'écluse 104 soit effectué. La question reste posée quant à définir qui est le propriétaire de ce siphon : la commune, le Canal (VNF), ou le Conseil Général ? S'il s'avérait que la commune est propriétaire, les travaux d'entretien du ru qui seront pris en charge par le SIRTAVA pourraient intégrer le siphon.
- Sur proposition de Monsieur le Maire, les employés municipaux, pendant la période de fortes chaleurs, ont la possibilité de prendre leur service dès 6 heures du matin.

LA NUIT DES EGLISES : *Nuit magique à l'église de Percey*

Samedi 6 juillet à l'occasion de la nuit des églises, l'église Saint Loup s'est illuminée de 150 bougies, dispersées ça et là, mettant en relief les statues, les vêtements liturgiques et les beautés cachées de notre église. Et soudain, des voix mélodieuses nous ont transportés dans un lieu enchanteur.

Merci M. et Mme COTIN, merci à votre chorale d'avoir fait partager ces moments merveilleux aux quelques personnes présentes.



Marie-Thérèse BOUCHERON

COMITE DES FETES - CLUB DE L'ESPERANCE

Vide-greniers, marché paysan du 12 mai 2013

C'est par un temps moyen mais agréable que cette manifestation a attiré de nombreux chalands. Cette année environ cent trente exposants ont déballé.

Pour l'un, l'objet convoité, pour l'autre le coup de cœur et pour les enfants le trésor rêvé.

La tombola a remporté un franc succès, il faut dire que le salon de jardin, avec son plateau en verre était convoité.



Fête de la musique 22 juin 2013

C'est à grands renforts de musique que les Croûtons ont rejoint la salle des fêtes de Percy. Ils ont été accueillis par les Perciquois afin de célébrer la fête de la musique.

L'ambiance créée par les quelque quatre vingt dix personnes a tout de suite été chaleureuse. La soirée continua par le repas tiré du sac et par des animations des deux villages.

Les Perciquois après de nombreuses répétitions ont particulièrement assumé dans les scénettes de la Salsa du démon et de la pêche aux moules. Quant aux Croûtons, le « zizi » a connu un grand moment de rigolade.



Sortie des après-midi du mercredi le 24 juin 2013

Cette année, c'est à Chaource que Mme Marie-Thérèse BOUCHERON, responsable de l'activité, a invité une douzaine de participants à déjeuner au restaurant et à visiter deux musées de Chaource. Les musées de la tonnellerie et le musée de la poupée, visites insolites et instructives, ont ravi les participants. Malheureusement, les photos étaient interdites dans les deux musées.



Restaurant de Chaource



Repas du club du mercredi 3 juillet 2013

Fête nationale du 14 juillet 2013

Cinquante personnes se sont réunies pour fêter le 14 juillet 2013.

Un buffet froid a été servi aux convives. L'atmosphère de cette journée chaude était très détendue. L'après-midi a été consacré, après la vaisselle, à des jeux d'intérieur et à des parties de pétanque sur le boulodrome de la salle des fêtes.

Animation sympathique qui ne demanderait qu'à être suivie par d'avantage de Perciquois dans un esprit de convivialité villageoise.



L'association dispose de matériels à la location pour associations ou particuliers.

Stands de 3,50m x 3,50m, 10 tables de 8 personnes chaque et 20 bancs.

Tarifs de location :

1 stand + bâche	10 €	Caution :	500 €
1 table + 2 bancs	5 €	Caution :	150 €

Pour tout renseignement ou location téléphoner à Monsieur JAMBON au **06 07 70 32 69**

30^{ème} anniversaire du Club de l'Espérance :

★Inauguration du square.

C'est devant un parterre de quarante personnes que Monsieur le Maire a inauguré le square du village en présence de Madame Jeannine DURAND. Un court discours et des remerciements ont été prononcés. A l'entrée du square, une plaque commémorative de son engagement municipal a été dévoilée par madame Jeannine DURAND.



Quelques souvenirs de la création de ce square et la plantation du paulownia en 1989.

★Exposition photographique.

Quelque deux cents photos prises au fil du temps par des Perciquois ont permis de réaliser une exposition riche de souvenirs et d'anecdotes sur les activités de l'association lors de ces trente années écoulées. Tous les visiteurs ont commenté des souvenirs anciens et plus récents dans une ambiance de sortie de classe.



★Les repas et les animations.

Les deux buffets de quarante couverts, le midi et quatre-vingt-quinze le soir, ont contribué à favoriser de sympathiques échanges entre les convives.

Ils ont dansé et joué, l'après midi grâce au disc-jockey Disco-Light Show.



En fin d'après-midi, le groupe Turny-Danse a offert un spectacle de ballets. Tous les convives ont assisté aux présentations des chorégraphies. Des applaudissements nourris ont salué les prestations des jeunes filles.

Merci au groupe Turny-Danse d'avoir assuré un aussi joli spectacle.



★Feu d'artifices.

Pour clôturer cette journée anniversaire, face à la salle des fêtes, côté canal, un feu d'artifices a été tiré.

Pendant quinze minutes, des fusées ont illuminé le ciel à la grande satisfaction des petits et des grands spectateurs.



MOT DU PRÉSIDENT

ANNIVERSAIRE des 30 ANS du CLUB DE L'ESPÉRANCE – COMITÉ DES FÊTES

L'anniversaire fût une grande réussite. Beaucoup de monde, plus de 130 personnes ont participé à cette fête.

Tout a commencé par l'inauguration du square Jeannine DURAND. Cette dernière, entourée de sa famille et de ses amis, était très émue de voir tant de monde, et de l'allocution de Monsieur le Maire, une juste récompense.

L'exposition photographique a eu un grand succès, chacun essayant de retrouver un proche, ou de se souvenir d'un moment agréable que nous offre la vie. Environ 200 photos retraçaient les 30 années du Club de l'Espérance.

L'apéritif rosé-pamplemousse offert fût très apprécié par les personnes présentes. Les buffets et les vins ont eu un grand succès auprès des participants.

Les animations de l'après-midi et surtout les jeunes danseuses de TURNY furent très applaudies.

Pour terminer cette charmante journée, malgré la pluie en soirée, le feu d'artifice a pu être tiré.

Je pense que cette journée restera pour tous un bon souvenir dans la vie du Club de l'Espérance-Comité des Fêtes.

Je voudrais remercier tous ceux qui se sont investis pour que cette journée soit réussie, en particulier Monsieur le Maire, Daniel BOUCHERON, les membres du Conseil d'Administration présents et tous les bénévoles qui viennent si souvent nous aider.

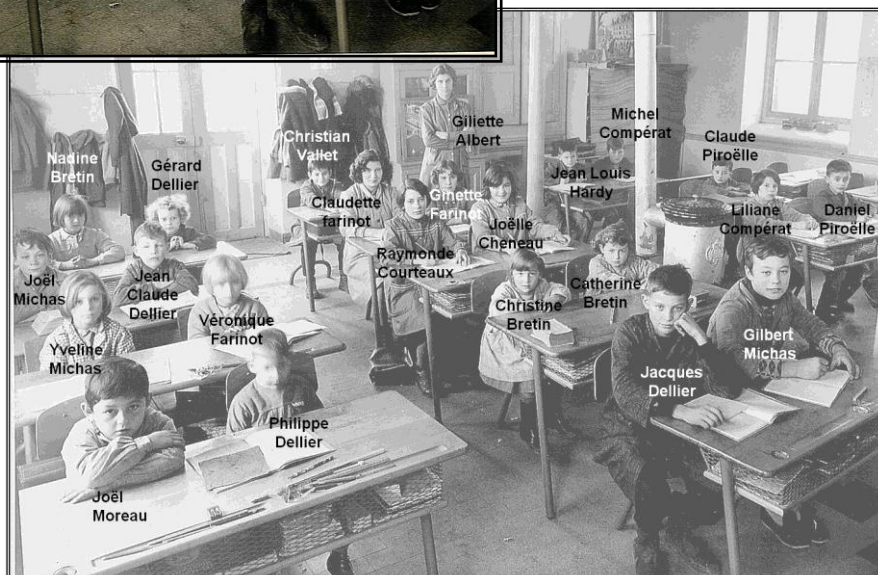
A vous tous merci pour votre dévouement à faire vivre, dans notre commune, les activités du Club et du Comité des Fêtes.

Le Président, Maurice JAMBON

Toutes les photographies exposées nous ont été données par les habitants de Percey, nous les en remercions vivement.



PHOTO DE CLASSE
Année scolaire 1957/1958



QUELQUES PERLES :

Les soldats se cachaient pour éviter l'éclatation des obus.

Après la défaite, les Français prirent comme chef le maréchal Pétain.

Sur les champs de bataille, on voit les tombes de ceux qui sont tombés, c'est pourquoi on les appelle des pierres tombales.

Le cheval-vapeur est la force d'un cheval qui traîne sur un kilomètre un litre d'eau bouillante.

Un avion dépasse le mur du son quand l'arrière va plus vite que l'avant.

Pour rendre l'eau potable, il faut y ajouter de l'alcool à 90°.

Cette figure s'appelle un trapèze car on pourrait y suspendre quelqu'un.

Le fessier est un organe en forme de coussin qui sert à s'asseoir.

Quand on a mal en haut du derrière c'est qu'on a un long bagot.

Quand une femme n'a plus de règles, c'est la mésopotamie.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE SAINT LOUP



Concert à l'Eglise de Percey

L'association pour la sauvegarde de l'église a organisé un concert le dimanche 9 juin 2013.

La chorale Vallkyrie de Vallan en compagnie du chœur de femmes de la MJC d'Auxerre nous ont offert une prestation de grande qualité.

M. André VILLIERS, Président du Conseil Général de l'Yonne, nous a honorés de sa présence ainsi que Mme la Conseillère Générale, M. le Président de la communauté de communes, le père STEPHAN et M. le Maire de Percey. Cette manifestation nous a permis de passer un agréable moment.

Avant de se quitter nous avons partagé un rafraîchissement fort apprécié. Il est à regretter le manque de participation des habitants du village



Nous tenons à remercier les personnes présentes et les généreux donateurs, grâce à qui nous pourrions continuer les travaux de réfection des murs intérieurs de l'église.

Nous avons aussi en projet la réalisation de nouvelles cartes postales représentant notre église.

Elles vous seront proposées lors de nos prochaines rencontres.

La Présidente, Liliane ANDRE

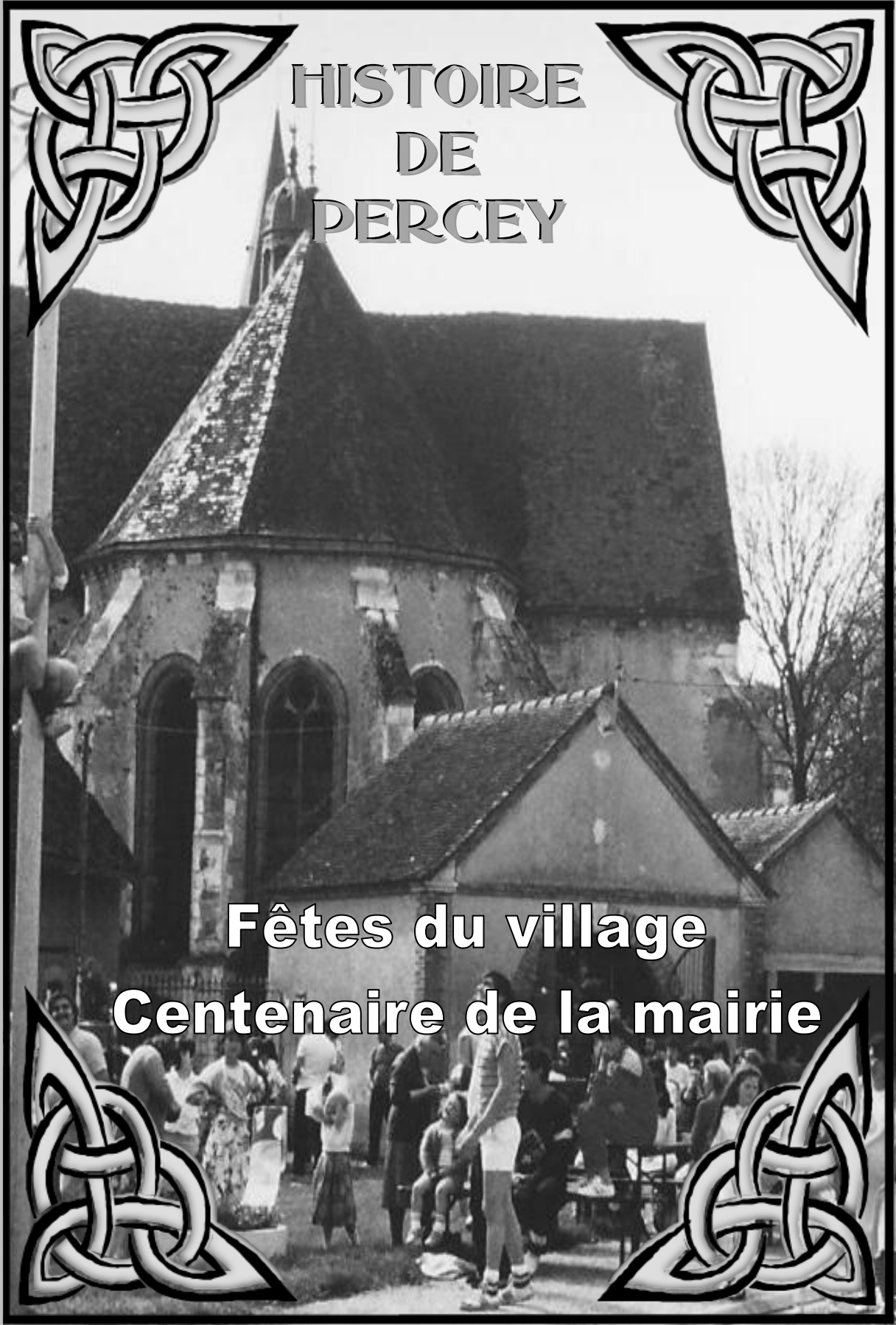


Une pensée pour Madame Jeannine MOUFLIER disparue dernièrement.

Cette dame de Butteaux passionnée par l'histoire de son village et qui s'est beaucoup investie dans la restauration des statues de son église, nous a guidés et beaucoup apporté lorsque nous avons commencé nos recherches sur notre village de Percey tellement lié par l'histoire à ses voisins proches, en nous confiant des documents, ou bien en nous encourageant.

Nous ne l'oublierons pas.

Toute l'équipe de la rédaction



HISTOIRE DE PERCEY

**Fêtes du village
Centenaire de la mairie**

LES FETES DU VILLAGE

Cet exemplaire comporte beaucoup de photographies et nous tenons à remercier à nouveau tous ceux qui nous ont aidés en nous confiant, les uns des photographies, d'autres des registres, et certains simplement leurs souvenirs. Cette histoire de Percey ne pourrait se faire sans votre aide.

En cette année anniversaire du trentenaire de notre Club de l'Espérance, nous avons choisi de parler de toutes les fêtes du village au cours du XX^{ème} siècle.

Une des plus anciennes fêtes :

Le Carnaval :

Rescapé des fêtes religieuses catholiques, le carnaval a lieu pendant la période qui précède le Carême et qui va jusqu'au mercredi des Cendres. Encore très fêté au début du 20^{ème} siècle, la tradition se perd petit à petit.



Cavalcade



Carnaval années 1980/2010 :



1986



1982



1993



1998



2009



2012

les années théâtre :

Sous la direction de Mme FAYADAT, institutrice. Certaines pièces ont même été jouées à Flogny.

Année 1951

De gauche à droite :

Guy VALLET, Sylviane VALLET,
Georges LANGIN, Jeannine LHUILLIER,
Auguste HOULLON et Elvire MICHAUT.



Jean DELLIER
Auguste HOULLON



De gauche à droite :
Eugénie et Auguste PIROELLE,
Bernadette VEROLLOT, Georges
LANGIN, Sylviane VALLET, Jean
DELLIER, Suzanne ROBERT,
Les enfants : Georges COURTEAUX,
Claudette ROBERT.



Jeannine LHUILLIER, Claude
VEROLLOT, Elvire MICHAUT.



De gauche à droite : Charles
et Marius PRESTAT, Bernard
JAMAIN, ?
Elvire MICHAUT, Claude
VEROLLOT, Jeannine
LHUILLIER, Auguste
HOULLON, Suzanne ROBERT,
Guy VALLET,
Sylviane VALLET, Bernadete
VÉROLLOT, Josiane CASTELYN

Le Barbier :

De gauche à droite : Bernard JAMAIN –
Charles PRESTAT –
Dudule FAISANT - Marius PRESTAT



Fêtes de l'Ecole :

1948 : les meuniers chez Dellier :



Institutrice Melle. POUCE

de gauche à droite :

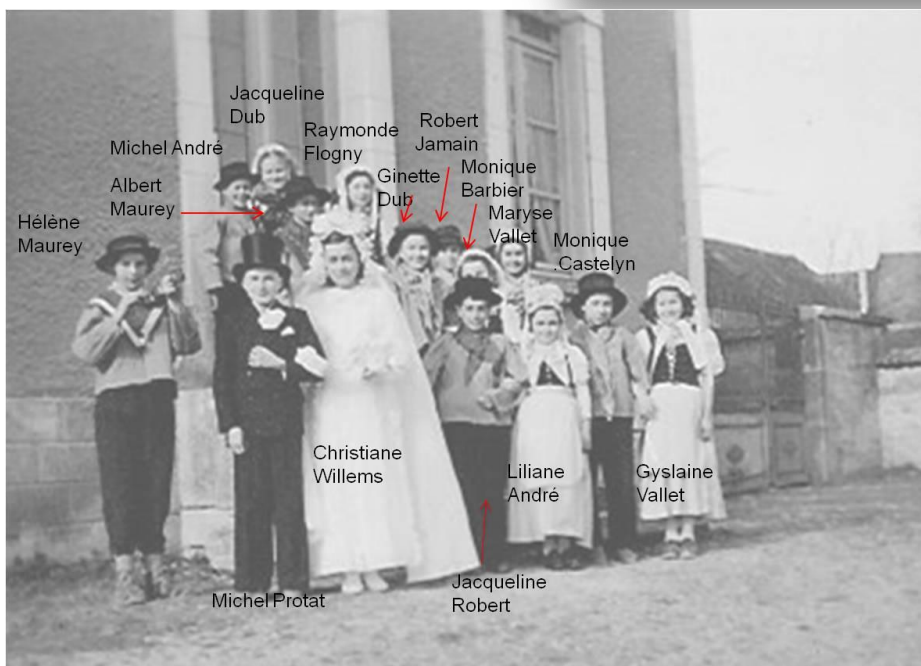
1er rang : Daniel WILLEMS, un cousin de Josette
RAVENACH, Pierre CHEVANCE

2ème rang : Louise PORCHER, Raymonde FLOGNY,
Jacqueline DUB.



Mars 1951

Mariage de Colin et Colinette



Institutrice Mme.
FAYADAT



1951, Le docteur



Les papillons 6 Avril 1952



Toutes ces photos nous ont   t   pr  t  es par Mmes
Lyliane Couderc, Jeannine
Lambert, Christiane Vallet,
MM Laurent Vallet et
Daniel Boucheron.

La Fête du Port

Organisée dans les années 1950 par les commerçants de Percey, elle avait lieu tous les 15 Août.

On pouvait participer à de nombreux jeux dont la fameuse course aux canards sur le canal qui plaisait beaucoup ou bien aux concours de pêche.

Ci-contre Lyliane COUDERC avec sa maman en 1949



L'Amicale Loisirs de Percey

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Avallon le 22 novembre 1977.

Objet : organiser ou patronner des fêtes, s'occuper de tout ce qui peut contribuer à l'embellissement et à la prospérité de la commune, procurer des loisirs à tous les habitants de la commune (siège en mairie de Percey).

Premier conseil d'administration : M. Louis BURON, président d'honneur domicilié à Troyes, M. André CORNU, hôtelier, président ; Mme Sylvaine ROUGET, institutrice, vice-présidente ; M. René BOIZOT instituteur, secrétaire ; Mme Marie-Madeleine WILLEMS, agricultrice, secrétaire adjointe ; M. Daniel LAMBERT, chef de chantier, trésorier ; M. Michel ANDRE, M. Roger BROUILLARD, Mme Eliane ANDRE.

Mme Sylvaine ROUGET et M. Daniel LAMBERT démissionnent en 1978 et sont remplacés respectivement aux postes de vice-président et trésorier par MM. Gilbert et Norbert DEGOIX.

L'Assemblée générale du 12 janvier 1980 décide de modifier l'art. 5 des statuts qui limite l'âge des électeurs qui doivent être obligatoirement majeurs, afin de faire participer les jeunes à partir de 16 ans. Ceux-ci pourront faire partie du Bureau mais occuperont des postes secondaires jusqu'à 18 ans.

Ce nouveau Bureau sera composé de : M. André CORNU, président ; M. Michel ANDRE, vice-président ; Mme. Christiane VALLET, trésorière ; Mme. Chantal BERTIN, trésorière adjointe ; Mme. Jeannine BAILLY, secrétaire ; M. Daniel WILLEMS, secrétaire adjoint ; membres du Bureau : M. Mario ARIZZI, Mme. Eliane ANDRE, M. Auguste GIMENEZ. Le siège est transféré à la salle que l'Amicale loue à la mairie et qui est dénommée 'Ancien Lavoir'.

Lors de l'assemblée générale du 5 juillet 1980, le Conseil fixe les cotisations des adhérents à 5 F. jusqu'à 16 ans, 50 F. de 16 à 65 ans et 20 F. au-delà de 65 ans. M. CORNU est assisté de M. BAILLY, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports et de Maître JOSSE, Huissier de Justice de Tonnerre.

De nouveaux statuts sont adoptés le 12 Septembre 1980 qui annulent et remplacent les précédents. L'association aura pour buts de favoriser et d'organiser les loisirs et les activités socio-culturels des jeunes et des adultes de la commune.

Le lavoir avait été transformé en salle des fêtes sous le mandat de M. BOURGUIGNAT. Cette nouvelle salle est inaugurée le 30 décembre 1978. C'est là que sont organisées les fêtes de l'Amicale Loisirs de Percey : bals, spectacles, méchouis animations diverses. Un premier concours de pêche est proposé aux pêcheurs le 27 août 1978 sur le canal entre les écluses 103 et 104. Un spectacle de M. Jean SUNNY (cascadeur célèbre) a lieu à la Sogne et connaît un grand succès.

Une journée à l'O.R.T.F. est organisée le dimanche 20 décembre 1981 avec après-midi au théâtre de l'Empire au spectacle 'l'école des fans' de Jacques MARTIN avec Gérard LENORMAND.

L'Amicale prend en charge le prix du spectacle, le petit déjeuner et le transport pour les enfants jusqu'à 14 ans, et dont les parents sont adhérents de l'association. Pour les autres, le tarif est de 20F. jusqu'à 4 ans, 37 F. de 4 à 10 ans et 50 F. au-delà de 10 ans. Pour les adultes accompagnateurs non adhérents : 60 F. (source : Mmes Jeannine Bailly et Christiane Vallet) .

Cette association fut dissoute en 1983.

Une extension de la salle des fêtes, comprenant un vestiaire, un office et des sanitaires sera votée sous le mandat de Mme DURAND (voir perciquois n° 7). Des subventions ont été accordées sur le montant initial de 95 544 F.

Inauguration de l'extension de la salle des fêtes en présence de M. GREZARD, député de la circonscription.



Inauguration

Salle «new look» à Percy



Percy. — C'est avec une fierté toute légitime que M^{me} Durand, maire de Percy, a coupé, samedi dernier, le ruban symbolique barant la nouvelle salle des fêtes dont l'extension était attendue depuis de nombreuses années. Petite réception bien sympathique

que honorée de la présence de MM. Grézard, député de la circonscription, et Chaussier, représentant M. Bailly, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ; Level, ingénieur T.P.E., et Marc, des services de l'Équipement canal, alors que l'Harmonie

municipale de Saint-Florentin devait ouvrir le défilé conduisant les personnalités et une partie des habitants de ce village à cette nouvelle réalisation.

Remerciant la nombreuse assistance d'avoir répondu à son invitation, M^{me} Durand dit toute l'importance que revêtait ce jour pour sa petite commune.

Quatre ans de discussion qui ont conduit à cette extension comprenant un vestiaire, un office et des sanitaires. Le premier coup de pioche a été donné au mois de décembre, puis ce furent les intempéries que l'on sait. Néanmoins, les travaux ont pu s'effectuer dans les délais prévus.

Le maire de Percy remercia au passage tous les artisans et aussi les bénévoles du village dont l'aide aura été précieuse à la réalisation des travaux de restauration. Elle conclut son propos en invitant tous ces concitoyens à profiter de ces installations.

« Cette salle est au service de tous. Il ne faudrait pas que les portes de notre salle restent fermées. Nous espérons que des activités y seront organisées pour les jeunes et moins jeunes car chaque habitant est ici chez lui ».

Un thème que devait aussi reprendre M. Grézard dans son intervention au cours de laquelle il insista sur l'importance de ces lieux de rencontres indispensables au développement de la vie culturelle.

Il ne manqua pas de féliciter les élus de cette commune d'avoir su oser assurer un investissement toujours lourd pour une petite localité.

M. Chaussier agréablement surpris par les changements intervenus dans cette salle, voulut remercier à son tour plus particulièrement les bénévoles dont l'action aura été déterminante et émit le souhait que ces locaux soient bien vivants dans l'avenir.

Un pot de l'amitié mit un terme à cette réception.

22 Juin 1985



Les Primevères :

Club du 3^{ème} âge crée le 19 décembre 1980 (journal officiel du 7.01.1981).

Objet : Nouer ou resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les membres adhérents et développer en leur faveur : des activités culturelles et de loisirs ; des moyens d'information sur leurs droits en matière de retraite ; d'une manière générale, tous les moyens de préserver leurs intérêts matériels et moraux.

Présidente Mme Jeanne BONNABEL



Photo ci-dessus : de gauche à droite : Mmes. Mathilde CORNU, Jeanne BONNABEL, Alice FAURE, Alice GIRARD, Adrienne FOURNIER, Flavie CHEVANCE, Yvonne PROTAT, Gabrielle BALACEY et, assises de droite vers la gauche : Mmes Marcelle HUGAIN Vve ROUARD et Gabrielle HOULLON. Les deux autres personnes venaient du château qui était à cette époque une maison de retraite.

Le 4 mai 1984, la mairie octroie une subvention de 1000 francs au Club des Primevères. Les réunions hebdomadaires sont gratuites et des expositions et voyages sont organisés.

Expositions Vente :



Mme Georgette DEVOISIN



Mme Maria BROUILLARD

Voyage à Briare et Sancerre :
18 septembre 1981



Le Saut du Doubs 3 Juin 1982

27 avril 1983 : voyage en Auvergne



Voyage à
Gérardmer :
21 avril 1985

(la fête des
Jonquilles)



(photos prêtées par Mme. Lyliane COUDERC)

Le 14 Juillet, fête nationale :

Une rotonde était louée par la mairie et un bal était organisé tous les 14 Juillet. Ensuite, des bals avaient lieu au café DELLIER.



Depuis la création du Club de l'Espérance un repas champêtre et des jeux sont proposés aux habitants.

Jusqu'en 2009, le 13 juillet au soir, un repas tiré du sac et une retraite aux flambeaux étaient suivis d'un feu d'artifice tiré par des bénévoles et un bal à la salle des fêtes. Cette année là, le feu d'artifice, qui n'avait

pas pu être tiré en raison du mauvais temps, fut reporté fin août lors d'un barbecue. Devant le succès remporté, il fut décidé de retenir cette date pour les années suivantes.

Feux d'Artifice :

Le premier feu d'artifice a été organisé par la mairie pour la première fois le soir du 13 juillet 1993. Il était tiré par les bénévoles sur le chemin de halage face à la salle des fêtes, commencé par des feux de Bengale derrière les anciens peupliers.

Il coûtait à l'époque 5 620 F. Le dernier feu qui sera tiré en Août 2013, reviendra à 1 335 €.

De 1998 à 2004, la commune de Villiers-Vineux s'est associée à Percey pour partager les frais et, depuis 2005, le Club de l'Espérance en prend une partie à sa charge.

Cette année, le feu clôturera la fête des 30 ans du Club.



Préparation du feu d'artifice



Le Club de l'Espérance de Percey :

Déclaration de création, le 20 Décembre 1983 (journal officiel du 13 janvier 1984).

Objet : contribuer au regroupement des habitants de la commune de Percey dans un but socio-culturel et de loisirs – Siège social : Mairie de Percey.

Le club de l'Espérance reprend en charge les fêtes du 14 juillet organisées auparavant par la Mairie, la fête patronale, qui a lieu le deuxième dimanche de Mai, et organisera toutes les fêtes du village.

Mme Jeannine DURAND en sera la présidente. Les statuts prévoient au moins 4 conseillers municipaux parmi les membres du conseil d'administration.

Le 25 janvier 1985, le Conseil décide d'accorder une subvention de 2 000 F. au club de l'Espérance. Le club vit grâce aux dons des adhérents, au bénéfice des diverses manifestations, et à partir de cette année, à la location des stands fabriqués par les bénévoles.

M. Maurice JAMBON a pris la présidence du Comité des Fêtes/Club de l'Espérance en avril 2008.

Depuis Janvier 2009, des « après-midi récréatifs » ont lieu à la salle des fêtes tous les mercredis. Des jeux sont proposés : scrabble, rummikub, cartes, pétanque etc. et l'après-midi se termine par un sympathique goûter. Quelques sorties sont également organisées : théâtre, musées, visites diverses... Les animatrices principales en sont Mmes Marie-Thérèse BOUCHERON et Sylviane BONNETAT.

La fête patronale :

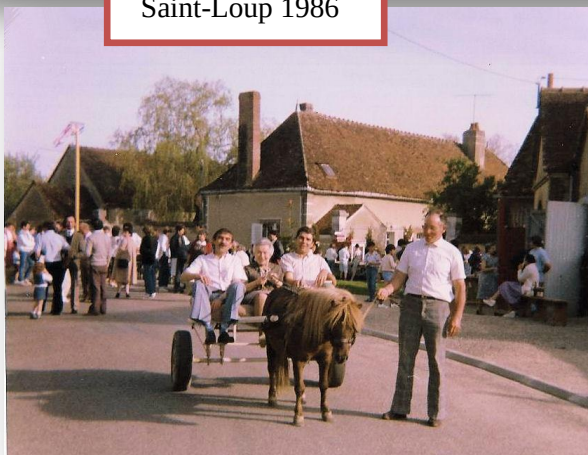
Ces fêtes patronales qui avaient lieu dans tous les villages en l'honneur du saint protecteur de la paroisse se passaient en général le dimanche après la messe sur la place de l'Eglise.

Dans notre village, elle était dédiée à Saint-Loup. Chacun pouvait y déguster la tarte à la bouillie (tarte traditionnelle de la région).

En sommeil elle est réactivée en 1986 par le Club de l'Espérance.



Saint-Loup 1986



Saint Loup 1988



A partir de 1992, elle devient le marché paysan/vidé-greniers actuel, et a lieu devant la salle des fêtes. Un hélicoptère propose des baptêmes de l'air.

9-5-99

▼ **PERCEY**

Rues animées pour la Saint-Loup

Le jour de la fête de la Saint-Loup, le deuxième dimanche de mai, les rues du village de Percy s'animent. Et c'est de très bonne heure, dimanche matin sous un soleil éclatant, qu'une centaine d'exposants ont débarrassé sur les trottoirs pour le huitième vidé-greniers. Organisé par une vingtaine de bénévoles, le club communal l'Espérance de Percy, cette manifestation propose en plus du vidé-greniers, un marché paysan, vente de produits régionaux, artisanat et des jeux pour enfants rappellent que c'est le jour de la fête patronale.



Il y avait une centaine d'exposants pour ce huitième vidé-greniers.



FLOGNY-LA-CHAPELLE
M L. LEMAIRE C 03.86.75.48.62 M

▼ **PERCEY**

Vidé-greniers et marché paysan

Téméraires, les exposants, les pieds noués dans des sacs plastiques pour affronter la pluie du matin, ont été récompensés par un temps plus agréable ensuite. Dans une ambiance conviviale, on accueillait les visiteurs venus nombreux. De la lieuse, ancêtre de la moissonneuse-batteuse, aux boutons-pression le vidé-greniers était fourni.

Du côté marché paysan, les produits du terroir étaient à l'honneur. Vers midi, les odeurs de boudin chaud, merguez et brochettes en ont fait saliver plus d'un et, pour le dessert, on pouvait terminer par les pâtisseries vendues pour la coopérative



Il a fallu affronter la pluie.
scolaire. Dans une ambiance de kermesse, des jeux étaient proposés pour les enfants et il y en avait pour tous les âges.

Ce vide grenier du 9 Mai 1999 était organisé sur la place de l'église et allait jusqu'à la place de la mairie.

Le marché paysan / vidé-greniers, est la manifestation la plus importante du village. Il a lieu à présent au centre du village.

1980 Centenaire de la Mairie

Michel DELPRAT, vice-président du Conseil Général ;
Jeannine DURAND Maire ; M. Yves VAN HAECKE Député. ↓



Le Conseil Municipal



Le Groupe folklorique de Flogny



Harmonie municipale de Saint-Florentin



Michel et Daniel COMPERAT de Percey



Les majorettes de Saint Florentin



Une jolie maison bien décorée

Ci-dessus : Mme Jules DELLIER, sa fille Marcelle avec son mari Louis LHUILLIER et derrière, leur fille Micheline.

Ci-dessous, un extrait de l'article paru sur l'Yonne Républicaine à l'occasion des 100 ans de la mairie-école :

Détails donnés par Adrien FOURNIER (charron à Percy) à Bernadette HARDY, correspondante du Journal. Il rapporte les dires de sa mère, épouse d'Aristide FOURNIER, maréchal ferrant (voir perciquois n° 8).

La maison-école se trouvait près de l'église, contre le cimetière, propriété d'Etienne FOURNIER dit « Tête-de-Fer ». Elle a déménagé ensuite juste à côté, dans la maison voisine près du presbytère. Il y avait 80 élèves à l'école l'hiver. Quelques années après, le conseil municipal décide de faire une nouvelle maison-école (au coin de la rue de la Sogne et du chemin des Croûtes), face à la boulangerie qui n'existait pas alors. Après de nouvelles élections municipales, un nouveau maire fut nommé, Adhérald MONTJARDET ; le projet de



l'école fut abandonné pour un autre emplacement qui fut désigné pour la construction de la mairie et de l'école à l'endroit où elles sont aujourd'hui.

La propriété où l'école était en construction fut revendue à M. Auguste GUIGNOT qui en fit un café-épicerie-tabac.

La mairie et l'école actuelles, surmontées de l'horloge furent terminées en 1880. Il y avait 50 élèves à l'école. Le préau fut construit en 1900.

D'après ce texte rapporté par Mme FOURNIER à son fils Adrien : la maison école se trouvait près de l'église (propriété actuelle de M. et Mme Gilbert WILLEMS) et ensuite elle a dû être transférée dans la maison-commune (propriété actuelle de la famille BRUERRE). La maison commune étant en ruines en 1832, nous pensons qu'elle a été restaurée. Nous reviendrons sur ce sujet dans un autre bulletin consacré à l'école de la commune.

Quelques photographies nous sont parvenues suite à notre dernier perciquois sur le monde rural, nous vous les communiquons ci-dessous :

Vente de la ferme des plants en mars 1929

On voit Mme. Berthe HOUILLON devant sa voiture.



Ferme de la famille COMPERAT
Michel et Daniel sur un tracteur Renault.

Mme FLOGNY avec ses petits enfants, Brigitte et Daniel.

Photographies transmises par Mmes Lyliane COUDERC et Micheline COMPERAT



RECETTE DU GÂTEAU BOURGUIGNON D'AUXERRE

Proportions :

125 g de farine,

125 g de sucre,

125 g de beurre,

4 œufs,

Un demi-litre de lait.

Préchauffer le four à 200°.



Beurrer un moule à manquer

Faire fondre le beurre à feu doux.

Séparer les jaunes des blancs et monter les blancs en neige.

Faire bouillir le lait.

Dans un saladier, blanchir les jaunes avec le sucre.

Ajouter le beurre fondu et la farine et fouetter trois à quatre minutes.

Verser le lait bouillant et bien mélanger.

Incorporer délicatement les blancs en neige.

Verser dans le moule et enfourner.

Après cinq minutes de cuisson, baisser le thermostat à 160° et cuire encore quarante minutes.

Laisser refroidir.

Goûters gourmands en vue !



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Le 15 août 2013 : Mylane ADJAOUD 9, rue Nationale

Le 23 août 2013 : Nehla AMAR 10, rue de la sogne

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE

Mr Ludovic MOREAU et Mlle Marie PETIT le 27 juillet 2013 à Flogny La Chapelle

DECES

Mr Jean-Louis BAZOT le 14 juillet 2013

NOUVEAUX ARRIVANTS

■ Mr DEKETELAERE et Mme PAULIN 16, rue Nationale

■ Mr et Mme ADJAOUD 9, rue Nationale

Nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

Le 21 septembre 2013 : randonnée nocturne gourmande

Le 9 novembre 2013 : loto du club de l'espérance

Le 30 novembre 2013 : repas des aînés

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h30

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Bernard MAGNE, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

IPNS